

**Conseil communal
Echandens**

Procès-verbal de la séance du 24 avril 2006

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la séance 20 février 2006,
2. Achat parcelle No 140 - Partie B (préavis No 04/2006),
3. Communications municipales,
4. Communications du Bureau,
5. Divers et propositions individuelles.

M. Roland Racine, président, ouvre la séance à 20 h. précises en saluant les Conseillères et Conseillers, les membres de la Municipalité, la presse et le public. Il constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée conformément à l'art. 45 du règlement du conseil communal et peut donc valablement délibérer.

L'appel fait ressortir la présence de 51 membres du Conseil. Se sont excusés : Mmes et MM. Elisabeth Descoedres, Nicole Foucqueteau, Antonio Garcia, Marinette Gorgerat, Charles Moinat, Denis Richard et André Rosselet. Non excusés : MM. Michel Pellegrinelli et Cédric Rieben.

MM. Bernard Steiner et Rolf Vogel fonctionnent comme scrutateurs.

1. **Procès-verbal de la séance du 20 février 2006**

Aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. **Achat parcelle No 140 – Partie B (préavis No 04/2006)**

M. Philip Panchaud, syndic, apporte quelques notes explicatives sur le déroulement des événements survenus en automne 2005 concernant cette parcelle :

« La promesse d'achat/vente signée en mai l'année passée avait une validité limitée dans le temps. En automne, nous recevions une injonction du tribunal interdisant l'aliénation de cette parcelle. Ester en justice pour faire lever cette interdiction aurait engendré des coûts supplémentaires importants et, connaissant la célérité proverbiale des tribunaux, nous aurait, selon toute vraisemblance, amenés au-delà de la période de validité de la promesse d'achat et vente et ce, sans garantie du résultat.

Dans un but de conciliation, la Municipalité a jugé la négociation préférable à la force. Le but que nous nous étions fixé, notamment l'acquisition de cette parcelle, touche maintenant à sa fin. »

Il rappelle que cet achat permettra à la Commune de remodeler et de réaliser les biens d'équipements publics dans la ligne de ce qu'avaient imaginé les lauréats du concours d'idées.

M. Jean-Nicolas Muff, président de la commission des finances, n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Thierry Lambelet, président de la commission achat et vente d'immeubles, n'a rien à ajouter à son rapport.

La discussion est ouverte.

La parole n'étant pas demandée, M. Roland Racine, président, donne lecture des conclusions de ce préavis et l'on passe au vote à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal No 04/2006,
- vu le rapport de la commission achat et vente d'immeubles chargée d'étudier cet objet,
- vu le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A LA MAJORITE

(49 oui – 1 abstention)

- d'octroyer à la municipalité un crédit de Fr. 450'000.-- + frais liés à l'acquisition de la parcelle No 140, partie B, propriété de M. Auguste Moinat,
- d'autoriser la municipalité à signer les actes authentiques nécessaires sous réserve des autorisations légales,
- de prélever ce montant sur nos disponibilités,
- d'amortir la somme utilisée par le compte « Fonds pour achats de terrains et immeubles ».

3. Communications municipales

M. Philip Panchaud

Convention TPM

Lors du conseil communal du 20 février 2006, vous avez accepté le préavis No 01/2006 relatif à la nouvelle Convention TPM. Nous avons le plaisir de vous communiquer que cette convention a depuis été acceptée par toutes les autres communes, à savoir : Denges, Lonay, Echichens, Morges, Tolochenaz et bien entendu Echandens. Elle pourra donc entrer en vigueur le 1^{er} juillet prochain comme prévu.

Transports scolaires

Afin de désengorger les transports scolaires, des bus supplémentaires ont été engagés, à savoir :

- adjonction par CarPostal d'une doublure du bus 1 (au départ de Lonay à 15h30),
- commande à CarPostal d'un minibus à la course du bus 2 (départ de Denges à 13h.30),
- commande à CarPostal d'un minibus au départ de Denges à 15h35 les mardis et jeudis.

De plus, les élèves recevront un titre de transport sous forme de badge ceci afin de faire en sorte que ces transports scolaires ne soient utilisés uniquement que par ceux qui y ont droit.

4. Communications du Bureau

M. Roland Racine, président, informe l'assemblée que les élections communales se sont bien déroulées et remercie toutes les personnes qui ont pris part au dépouillement. L'élection de notre futur syndic est tacite puisque aucune autre candidature n'a été déposée dans le délai prévu. Toutefois, à la date du 21 mai, il y aura une votation fédérale.

Il rappelle la vente organisée par les Dames de Cœur qui aura lieu aux Utins le samedi 13 mai prochain et souhaite que bon nombre de conseillers et conseillères y participent afin de soutenir cette manifestation qui redistribue l'entier du bénéfice à des œuvres de bienfaisance et à la paroisse.

Il informe également l'assemblée que la soirée du chœur d'hommes se déroulera le samedi 29 avril 2006 à 20 h.15 à Lonay.

Dates importantes à retenir :

Lundi 26 juin 2006 : dernière séance de cette législature, avec notamment l'examen des comptes 2005.

Jeudi 22 juin 2006 : assermentation du nouveau conseil communal à 16 h.00 à l'église, suivie de la première séance avec l'élection du Bureau et de toutes les commissions permanentes. Pour terminer cette journée, un repas sera servi à 20 h.00 à la grande salle.

5. Divers et propositions individuelles

M. Gilbert Cavin demande à ce que le panneau « 30 à l'heure » situé près de chez Freddy Martin soit retiré de 50 m. environ contre Lonay. M. Michel Pache répond que ces panneaux doivent être posés sur le territoire communal et que ce ne sera certainement pas possible.

M. Louis Furiga demande pourquoi la fontaine située à la route de la Riaz ne fonctionne qu'occasionnellement. M. Guy Richard répond qu'il s'agit certainement d'un problème de réglage et qu'il va faire le nécessaire.

M. Jean-Paul Brack demande à quoi en est le règlement des zones à bâtir. M. Jean-Marc Landolt répond qu'il est sur le point d'être soumis à l'enquête publique, la dernière version des plans ayant été reçue ce jour.

M. Philippe Martin souhaite que les zones 30 soient mieux respectées et que les contrevenants soient verbalisés. M. Michel Pache précise que des contrôles sont actuellement effectués par un radar préventif dans ces zones mais que, par la suite, il y aura effectivement de vrais contrôles avec amendes à la clef.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20 h.25.

Le Président :

La Secrétaire :

Roland Racine

Claire-Lise Martin